

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
COMMUNE D'HALLINES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 Septembre 2015

L'an deux mille quinze le neuf juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances : à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel Prévost, Maire, après convocation en date du 27 mai 2015, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Membres Présents : MM Philippe Mathon, Géraldine Paque, David Lemanissier, Jean-Paul Rémond, Alexandra Chochoi, Nadine Duquesne, Charline Dufay, Paul Decroo, Annie Favière, Sylvain Gremont, Yannick Dufossé, Jacky Desquirez,

Mme Ingrid Vanpouille a délégué son mandat à M. David Lemanissier
Mme Christine Seillier a délégué son mandat à Mme Géraldine Paque

Madame Alexandra Chochoi a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1* Adoption du précédent procès-verbal de la réunion de conseil municipal

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 6 Juin 2015 et signe les délibérations s'y rapportant.

2* CASO – Fixation du nombre de siège au conseil communautaire suite à l'intégration de la commune de Racquinghem

La loi prévoit qu'en cas d'intégration d'une ou plusieurs communes, il est procédé à la détermination du nombre et à la répartition des sièges de conseillers communautaires. Le conseil municipal approuve la nouvelle répartition des sièges au conseil communautaire suite à l'intégration de la commune de Racquinghem qui sera effective au 1^{er} septembre 2015.

3* TAP – Changements de contrats pour les encadrants

Le conseil municipal par 14 voix pour et 1 abstention, crée des emplois nécessaires à l'encadrement des enfants participant aux temps d'activités périscolaires (soit un 1 animateur pour 14 enfants de – de 6 ans ou 1 animateur pour 18 enfants de + de 6 ans). Les animateurs seront recrutés en fonction des effectifs de chaque année scolaire.

4* Questions Diverses :

a) Travaux Eglise après tempête

Le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 160 000.00 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour financer les travaux de réparation de l'Eglise suite à la tempête du 30 mars 2015.

Il signale également que le dossier de la tranche 0 > Travaux d'urgence est parti à la fondation du patrimoine.

b) Salon de coiffure mobile

Une demande d'installation de camion mobile pour coiffure sur le territoire de la commune est acceptée par le conseil municipal à la condition que ce camion s'installe sur le parking de la salle des fêtes.

5* Informations générales

a) Décision municipale

En vertu de la délibération portant sur les délégations du conseil municipal données au Maire, celui-ci rapporte que M. Claret Matthieu a été embauché en Contrat d'avenir à raison de 24 h/semaine pendant 3 ans.

b) CASO – Visite du patrimoine de la communauté

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une visite guidée en bus du patrimoine de la CASO.

c) Nuisances sonores dues aux avions

M. Desquierez signale que régulièrement, le dimanche après-midi, les avions venant de l'aérodrome de Longuenesse, émettent beaucoup de bruit quand ils réalisent leurs figures.

d) Remerciements de la famille Croquet

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour la séance est levée.

La Secrétaire de séance,